

# LES ECHOS DE SAINT-MYON

Edition de Mai 2018 – N°22



Madame, Monsieur,

Ce nouveau numéro des Echos de St Myon vous permet une lecture des budgets de fonctionnements et d'investissements de la commune pour l'année en cours. Les excédents indiqués, vous donne également les résultats de l'année N-1, c'est-à-dire de 2017. La bonne santé de nos finances nous laisse encore la possibilité d'investir pour améliorer votre cadre de vie.

La vitesse, excessive, des automobilistes à l'intérieur de Saint Myon et de Parret nous préoccupe beaucoup. Nous réfléchissons afin de trouver des solutions pour améliorer la sécurité des biens et des personnes. Nous envisageons une consultation des habitants par quartier, pour mieux comprendre les attentes de chacun.

Permettez-moi de vous souhaiter une bonne lecture et un bon été en famille.

Avec mon bon souvenir.

Jean Pierre Muselier.

## Etat Civil

### Nous sommes heureux d'accueillir :

Rectificatif suite à un oubli dans les Echos de janvier 2018, avec toutes nos excuses aux parents:

Anaïs CADILHAC: 03 juillet 2017

### Nous regrettons le départ de : M. Paul MICHEL le 01/03/2018

Mme Marie-Claire AUBERT le 26/04/2018

M. François JENNAT le 04/05/2018

## Travaux de Voirie 2018

### **Arrêt bus:**

Route de Combronde, l'aménagement de la zone de sécurisation de l'arrêt de bus est terminé. Sont compris dans les travaux: le busage du fossé, la mise à niveau des regards, la pose de bordures basses et hautes, la signalisation et la réfection en enrobé du trottoir situé au niveau de cet aménagement. Le coût total de ces travaux s'élève à 15 107€ TTC, dont une part financée par le versement des amendes de police pour un montant de 7500 €.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise locale: SARL AES située dans la ZA de la Varenne à Combronde.

### **Lampadaires rue des Varennes:**

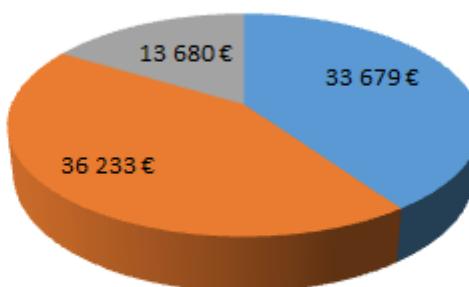
Les travaux d'éclairage au bout de la rue des Varennes, face au carrefour de Parret, sont terminés. Trois nouveaux candélabres ont été installés. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SERANGE de St-Georges de Mons. Le coût total des travaux 6701,08€, la part de la commune est de 3350,54€ le reste pris en charge par le SIEG.

## BUDGET

### COMpte ADMINISTRATIF 2017

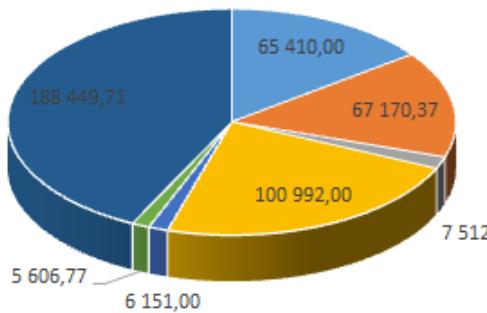
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		155 358,02		44 496,51		199 854,53
Opérations de l'exercice	209 548,53	272 902,88	261 203,37	173 237,70	470 751,90	446 140,58
<b>TOTAUX</b>	<b>209548,53</b>	<b>428 260,90</b>	<b>261 203,37</b>	<b>217 734,21</b>	<b>470 751,90</b>	<b>645 995,11</b>
Résultats de clôture		218 712,37	43 469,16			175 243,21
Restes à réaliser			37 650,00	86 112,00	37 650,00	86 112,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>209548,53</b>	<b>428 260,90</b>	<b>298 853,37</b>	<b>303 846,21</b>	<b>508 401,90</b>	<b>732 107,11</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>218 712,37</b>		<b>4 992,84</b>		<b>223 705,21</b>

### **TAUX D'IMPOSITION 2018**



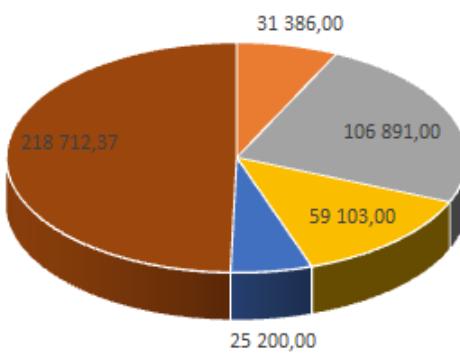
- Taxe d'Habitation : 7,14 %
- Taxe Foncière Sur Bâti : 12,52 %
- Taxe Foncière sur Non Bâti : 58,46 %

## FONCTIONNEMENT Dépenses 2018



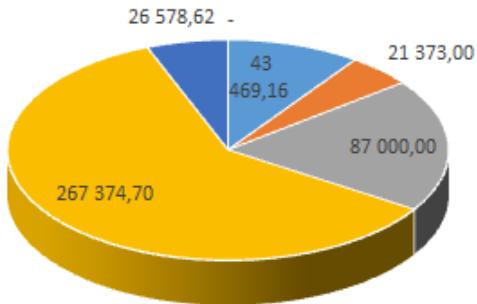
- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuation de produits
- Charges de gestion courante
- Charges financières
- Opé. d'ordre de transfert entre sections
- Virement à la section d'investissement

## FONCTIONNEMENT Recettes 2018



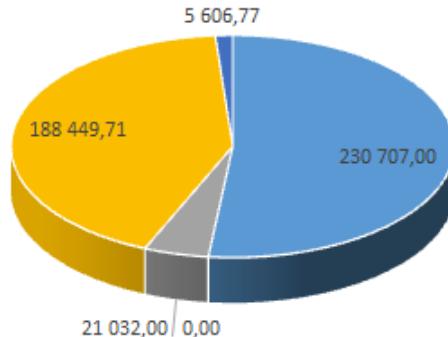
- Atténuation de charges
- Produits des services, du domaine et ventes...
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers
- Produits exceptionnels
- Résultat reporté

## INVESTISSEMENT Dépenses 2018



- Solde d'exécution négatif reporté
- Immobilisations corporelles (hors opérations)
- immobilisations reçues en affectation
- Immobilisations en cours (hors opérations)
- Emprunts et dettes assimilées
- Opérations patrimoniales

## INVESTISSEMENT Recettes 2018



- Subventions d'investissement
- Emprunts et dettes assimilées
- Dotations, fonds divers et réserves
- Virement de la section de fonctionnement
- Opé. d'ordre de transfert entre sections

## Informations

**Nettoyage :** L'entreprise LUMINOX , dans le cadre d'une journée citoyenne, se propose de faire un nettoyage des bords de Morge. Les habitants qui voudraient participer seront les bienvenus. Action prévue le 16 Juin 2018 , rendez vous devant la mairie à 9 h. N'oubliez pas de vous équiper de gants et de bottes ....et le casse-croûte si vous restez la journée.

**Rappel :** L'entretien de nos rues ne peut plus être fait avec des désherbants puisque l'utilisation est proscrite. Nous faisons appel à votre civisme et vous remercions par avance des efforts faits par chacun pour entretenir et enlever les mauvaises herbes devant les maisons et les portes. Gardons notre village le plus beau possible.

**Fleurissement:** Vous savez que la commission fleurissement de la mairie vous propose un concours de maisons fleuries , des membres du jury passeront dans les rues et prendrons des photos (non diffusées).

Si vous ne désirez pas donner l'autorisation de prendre, ces photos ce qui est votre droit, nous vous demandons de bien vouloir le faire savoir en mairie.



### **Vous êtes contre l'environnement ?**

#### **Que penser de ceux qui ont posé leurs détritus au pied du container verre ?**

Jadis, nous disions les points propres, mais aujourd'hui certains administrés de la commune ou venus d'ailleurs les considèrent depuis longtemps plutôt comme des annexes de déchèteries.

Ne nous trompons pas, les déchets verts, les déchets ménagers, les gravats et les encombrants n'ont rien à faire à cet endroit.

Nous savons que demain il sera nettoyé à nouveau aux frais de la collectivité et le ou les auteurs continueront à penser qu'après tout pourquoi se gêner.

Et bien non, cela suffit. Nous avons la chance d'habiter un joli village alors respectons le!

Et souvenez vous :

«Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. » - Antoine de Saint Exupéry

PETIT RAPPEL:

Dépôts sauvages au sol interdits:

Tout acte d'incivisme est **possible d'une amende pouvant atteindre 1500 €.**

La déchèterie, un service gratuit, est ouverte toute la semaine et vous pouvez déposer vos gravats, vos déchets verts, vos meubles, en fait tous vos détritus.



## Que penser de ceux qui laissent leurs épaves sur la voie publique

Un véhicule est gênant lorsqu'il est arrêté, stationné ou abandonné sur un emplacement non autorisé ou lorsqu'il est stationné pendant plus de 7 jours consécutifs sans être déplacé. L'abandon ou le stationnement gênant et durable dégrade le cadre de vie, perturbe le trafic et peut occasionner des incendies ou des accidents.

**Le véhicule ventouse** est un véhicule identifiable qui stationne sur le domaine public ou privé, à la même place depuis plus de 7 jours. Il peut être ou ne pas être en stationnement dangereux ou gênant.

**Le véhicule en voie « d'épavisation »** n'est pas susceptible de réparation immédiate mais demeure encore identifiable. La procédure d'enlèvement relève **du Code de la route** au même titre que les véhicules ventouses.

**Le véhicule épave** est un véhicule non identifiable dont tout laisse à penser qu'il est abandonné. Véhicule assimilé à des déchets et relève **du Code de l'environnement, notamment les articles L.541-1 et suivants.**

Que dit la loi :

Le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé une épave de véhicule constitue une contravention de 5<sup>ème</sup> classe: **Article R635-8 du Code pénal.**

L'enlèvement rapide de ces véhicules est une nécessité pour préserver le cadre de vie des riverains et les prémunir d'éventuels risques de pollution.



## Cérémonie



**8 Mai :** Comme chaque année les habitués ont suivi le cortège jusqu'au cimetière pour rendre hommage aux morts pour la France lors de la dernière guerre.

## La biodiversité de Saint-Myon

Cette petite chronique présente une espèce de la flore ou de faune typiques de la commune. Vous pouvez retrouver des informations approfondies sur cette biodiversité sur le site de G. Guillot :

<https://www.zoom-nature.fr/chroniques-nature-sciences/>

Cliquez dans le bandeau central sur la rubrique Saint-Myon.

### L'ORCHIS BOUC



Quand on parle orchidées, on pense plante tropicale poussant dans les arbres. Pourtant, il existe aussi de nombreuses espèces d'orchidées terrestres dont une bonne cinquantaine en Auvergne. L'une d'elles, l'Orchis bouc, est depuis une vingtaine d'années en expansion : elle se répand en plaine, sans doute à cause du réchauffement climatique qui la favorise. A Saint-Myon, cette grande orchidée se rencontre désormais un peu partout le long des chemins, dans les prés secs, sur les talus et dans les pelouses des jardins. Plusieurs pieds poussent ainsi sur la place de Loche sous les tilleuls ; elle est abondante autour du communal de Parret ; ... Cette plante vivace (grâce à ses tubercules sous terre) apparaît dès l'hiver sous forme d'une grosse rosette de feuilles charnues vert foncé faisant penser à une jacinthe ; à partir de juin, elle produit une grande tige portant des dizaines de fleurs verdâtres et blanches mais remarquables par leur forme : il y a une sorte de longue langue torsadée en tire-bouchon qui pend sous un casque ! Son nom de « bouc » ne vient pas de son odeur, certes peu agréable tout juste douceâtre, mais de l'aspect hérisssé de son épi floral, comme la toison d'un bouc !

Vous avez peut-être dans votre pelouse ou devant chez vous cette belle orchidée sans le savoir ! Souvent, elle ne fleurit pas car quand on tond ses feuilles, elle ne peut plus fleurir. Alors, apprenez à la reconnaître en feuilles et marquez le ou les pieds d'un petit bâton pour l'éviter lors de la tonte : vous serez récompensé par le spectacle de cette fleur au look exotique et vous participerez à la protection de la biodiversité !

G. GUILLOT. Saint-Myon.



## Manifestations Futures

### LES 24 HEURES DU MYON

Les 24 heures du Myon auront lieu les 9 et 10 Juin 2018, comme chaque année nous demanderons aux riverains leur compréhension .

Le parcours est le même que les années précédentes

Circuit : départ devant la mairie, grande rue, place du Coudert, rue des jardins, Rue Saint Médulphe, Place de l'église , le comptage des tours étant fait sur la place devant la mairie.

De nombreuses animations sont prévues devant la salle des fêtes : animations pour enfants, groupes musicaux....



## Manifestations Passées

### Film « Femme Paysanne »



Salle polyvalente de Saint Myon, le 14 Avril 2018 a eu lieu la projection du film « Femme Paysanne » de René Duranton, dans le cadre du festival Ernest Monpied. Ce film dédié à la mémoire de la Femme Paysanne Française et du monde entier a été vu par un public nombreux (environ 90 personnes) et intéressé

### VISITE DU PATRIMOINE

Le dimanche 29 Avril le SMADC a organisé une visite guidée du patrimoine naturel et historique de Saint Myon , la visite a eu lieu de 9h à 13h sous la direction de Madame Renée Couppat guide de pays.

Un article est paru sur LA MONTAGNE le lundi 14/05/2018.

### Fête de la noix



De nombreuses familles se sont déplacées, comme chaque année pour la fête de la noix et la brocante ( environ 100 exposants). La fabrication de l'huile et la vente des gâteaux aux noix attirent les curieux et les gourmands tout au long de la journée.



Une démonstration du country club de Saint Myon a été très applaudie.



Cette année il y avait également une exposition de vieux solex du club de la Moutade. Beaucoup d'intérêt et de succès pour cette manifestation. Certains ont pu faire un retour dans leur jeunesse.



Le MOTO CLUB a convié les amateurs de pieds de cochon. Le succès est toujours le même, un grand nombre d'adeptes ont répondu présents.



## Informations Communauté de Commune

### Piscine Intercommunale



Grelières - 63780 Saint-Georges de Mons

tél 04 73 86 70 47

[piscine-manzat-communaute@orange.fr](mailto:piscine-manzat-communaute@orange.fr)

Tarifs:

1 entrée enfant 2,10 €

1 entrée adulte 3,10 €



Pour plus d'informations, pour les horaires d'ouverture, tarifs,... :

<http://www.piscinestgeorgesdemons.sitew.com/>



### Cinéma - La VIOUZE

Avenue de la Gare, 63770 Les Ancizes-Comps

Tél: 04 73 86 77 54

Tarifs:

6€20 tarif plein

5€20 tarif réduit (étudiants, lycéens, chômeurs, minima sociaux)

4€ tarif jeune (moins de 14 ans)

52€ carte d'abonnement (11 places, soit 4.55€ la place) valable 1 an

Gratuit pour les moins de 5 ans sur les séances « classiques », 4€ dans le cadre de films destinés au jeune public.

Programmation, information: [www.cinemalaviouze.fr/](http://www.cinemalaviouze.fr/)



### La Passerelle - Salle de spectacle (Théâtre, musique, cinéma, cirque,...)

Pont de Menat, 63440 Pouzol, France

Tél: 04 73 85 53 72

<https://lapasserelle63.wordpress.com/>

### Les Médiathèques

#### Combronde

Médiathèque intercommunale et Centre de ressources documentaires du patrimoine des Combrailles

Place Maréchal Fayolle -63460 COMBRONDE

Tél. : 04 73 33 35 76

Courriel : [mediatheque-combronde@comcom-csm.fr](mailto:mediatheque-combronde@comcom-csm.fr)

Pour informations: <http://ccotesdecombrailles.c3rb.org/infos-pratiques>

#### Manzat

21-23 rue Victor Mazuel - 63410 MANZAT

Tél.: 00.33.(0)4 73 86 99 28

Courriel : [mediatheques-manzatco@orange.fr](mailto:mediatheques-manzatco@orange.fr)

Pour informations: <http://www.manzat-communaute.fr/Vie-pratique/Culture-et-Loisirs/Mediatheque/>